

Types de maison beauceronne

- La « *grand'ferme* » : La grande ferme beauceronne dépendait très souvent d'un château ou d'une demeure seigneuriale. C'est le cas de la ferme fortifiée de Guillerville. Sur la rue elle donne par une grande porte charretière.



Ferme beauceronne fortifiée
(Congerville)



Portails typiques

Puis plusieurs bâtiments rectangulaires se groupent autour d'une cour centrale. Toutes les ouvertures donnent sur cette cour. L'habitation occupe l'un des côtés et les autres bâtiments sont destinés à l'écurie, l'étable, la bergerie, le têt à porc, le poulailler, les granges et les remises.



Cour de ferme en 1909

Très souvent, un colombier s'élève sur un angle ou un peu à l'extérieur. C'est une tour circulaire, trapue, au toit conique de tuiles. La grange était souvent de taille impressionnante.



Charpente de grange en réfection

Celles des seigneurs, chapitres et communautés religieuses portaient le nom de « *décimales, dixmières, dixmeresses, champarteresses* ». Elle avait une charpente de très belle facture. La « *sole* » était un local qui servait de cellier ou de resserre. La « *loge* » était un hangar clos de trois côtés pour abriter les fagots, les bûches, les échalas, des équipages. Le « *sinâs* » était un plancher de madriers bruts couverts d'une couche de bottes de paille serrées. Le « *sinâs* » pouvait être une sorte de grenier au dessus du têt à porc, de l'étable, de la bergerie ou de l'écurie. Le grenier était accessible par une échelle. Il pouvait donner sur la cour ou sur la rue. La cave n'a pas de type particulier : les plus larges sont généralement voûtées. Quand le sol le permet, elle est taillée dans le tuf ou la terre blanche voire dans la marne. Elle peut être en dehors de la maison.



Cave traditionnelle voûtée avec descente marches en grès.

🌈 La maison rurale : C'est une petite maison avec cour et dépendances. Des « *grand'portes* » s'ouvraient sur la rue, abritées par un auvent de chaume ou de tuiles. Souvent la maison était un peu surélevée pour éviter de trop creuser la cave. Ses quelques marches empêchaient aussi le purin du fumier de pénétrer dans la maison. Comme beaucoup de maisons avaient une basse-cour, la porte était : soit à « *battant coupé* », soit doublée d'une petite barrière à claire-voie fermée par un « *courriau* » (clenche) : les volailles, les chiens ne pouvaient pas entrer et les jeunes enfants ne pouvaient pas se sauver. La maison était constituée d'une grande pièce à vivre où il y avait la cheminée et le lit en alcôve. Autour, des « *soles* », petites pièces basses servaient de laiterie, de cellier, de resserre à provisions, d'atelier, voire de clapier. Ces

« soles » communiquaient par des portes avec la maison. Une porte aussi communiquait avec l'écurie.

- ✚ La chaumière : C'est la maison recouverte de paille ou de chaume. Le travail de couverture était effectué par des « *couvreurs en chaume* » qui travaillaient une paille bien nette exempte de « *freulle* » ou de « *froulle* » (gaine de tige). La botte était tranchée en deux à la faux ou à la hache, secouée à la fourche et javelée au « *fauchet* » (râteau en bois à 4 doigts). Deux par deux les javelles étaient montées sur le toit : un premier rang, le « *cossinet* » était retenu par un lien de paille de seigle, « *glu* » ; un second rang coupé à bonne longueur ; un troisième rang avec un arêtier à deux liens ; puis enfin une couche de paille coupée et non liée. Le tout était maintenu par des piquets fixés dans la maçonnerie. L'auvent était saillant. Sur le faîtage, une couche de bruyère recouverte de terre détrempée et étalée à la truelle couronnait le toit. Une planchette clouée à la poutre faîtière arrêta le faîtage de façon très rudimentaire. Le glanage du chaume a longtemps été très réglementé. Pour les plus pauvres, le chaume était remplacé par la « *rouche* » (jonc). L'ouvrier spécialiste de cette couverture s'appelait le « *roucheux* » en pays Dunois. La couverture était de piètre qualité et l'eau s'infiltrait facilement dans la toiture.

Jean-Pierre LIENASSON 14 04 2015.

. (Sources : *Le folklore de la Beauce* ; Charles MARCEL-ROBILLARD (édit Maisonneuve & Larose).